

## **Préserver l'héritage familial au Luxembourg - Un guide concis contenant des recommandations**

Suite à la campagne de crowdsourcing menée par l'équipe WARLUX en 2021, portant sur les lettres et journaux intimes concernant la Seconde Guerre mondiale et l'enrôlement de force, il a été observé que de nombreux autres documents sont encore entreposés dans des caves et des greniers, nécessitant une conservation urgente.

Diverses options sont envisageables :

Une possibilité consiste à numériser le matériel afin de garantir sa préservation à long terme et sa facilité d'accès. Il est essentiel de veiller à un stockage sécurisé et de réaliser des sauvegardes régulières.

Une autre option est de conserver les documents chez vous :

### **1. Conservation des documents familiaux dans un cadre privé**

*Conseils généraux de stockage :*

Il est recommandé de ne pas plier les documents et, si possible, de retirer les trombones, agrafes et classeurs à anneaux métalliques, car ils peuvent rouiller avec le temps et endommager le papier. Il est également important de vérifier régulièrement l'état des documents et de les déplacer si nécessaire, afin de s'assurer qu'ils ne sont pas affectés par l'humidité ou d'autres influences environnementales néfastes. En prenant ces précautions, vous pouvez vous assurer que vos documents sont bien protégés et préservés pour les générations futures de votre famille.

*Lettres/Journaux intimes :*

Il est important de préserver les enveloppes des lettres, car elles peuvent contenir des informations précieuses sur la date d'envoi, le lieu d'expédition et le destinataire. Ces éléments sont souvent essentiels pour l'identification et la compréhension des documents. Dans la mesure du possible, veillez à ce que l'encre utilisée sur les enveloppes ne se transfère pas sur les documents. Il est recommandé de les conserver dans un lieu sûr, tel qu'un tiroir ou un classeur, pour assurer leur préservation.

*Journaux :*

Il est courant que les familles conservent des boîtes de rangement contenant des découpages de journaux, telles que des avis de décès ou des annonces de mariage. Cependant, il est important de noter que ces matériaux sont souvent dépourvus de date et ne précisent pas l'endroit où l'article a été trouvé. Dans la mesure du possible, il est recommandé d'ajouter la date et la source aux coupures, afin de les situer dans leur contexte historique.

*Photographies :*

Si vous souhaitez conserver les photos à long terme ou les intégrer à une collection d'archives, il est préférable de ne pas écrire directement sur la face avant ou arrière de la photo. À la place,

insérez une carte index dans la pochette de la photo, en indiquant les noms des personnes et le contexte. Vous pouvez également utiliser des stylos sans acide.

Les albums photos des années 1970 et 1980 avec des couvertures en plastique rétractable posent particulièrement problème. Ces albums peuvent laisser des résidus collants et bloquer les gaz émis par les photos en couleur. Il est préférable de conserver les photos dans des albums à pochettes ouvertes, permettant aux gaz de s'échapper.

Une troisième option consiste à faire don du matériel à une archive appropriée qui pourra en assurer la conservation et l'accessibilité.

## **2. Remise aux institutions nationales**

Si vous souhaitez faire don de vos documents à un musée ou à une archive, nous vous recommandons de contacter directement l'institution concernée. Avant de procéder au don, il est conseillé de consulter leurs directives sur leur site web ou de les contacter pour obtenir des informations détaillées. Vous pouvez également vous renseigner sur les archives de votre commune ou contacter des institutions nationales telles que les Archives Nationales ou le Centre National de la littérature, ainsi que des musées spécialisés tels que le Musée National de la Résistance et des Droits Humains.

Adresses :

Archives Nationales du Luxembourg

Plateau du Saint Esprit

L-1475 Luxembourg

Téléphone : 247-86660

Email : [Archives.nationales@an.etat.lu](mailto:Archives.nationales@an.etat.lu)

Site internet : <http://www.anlux.lu>

Centre National de la Littérature

2 Rue Emmanuel Servais, 7565 Mersch

Téléphone : 326955-1

Email : [cnl@cnl.etat.lu](mailto:cnl@cnl.etat.lu)

Site internet : <http://www.cnl.public.lu/>

Musée National de la Résistance et des Droits Humains

Place de la Résistance

L-4041 Esch-sur-Alzette

Téléphone : 54 84 72

Email : [info@mnr.lu](mailto:info@mnr.lu)

Site internet : <https://mnr.lu>